



PROFESSION DE FOI DE LA CFE-CGC aux élections des membres représentant les salariés au Comité des Administrateurs Airbus Opérations SAS JEUDI 5 NOVEMBRE 2009

Le 1^{er} juillet 2009, Airbus France SAS est devenue Airbus Operations SAS à la suite d'une opération de fusion-absorption décidée par nos financiers pour recapitaliser l'entreprise. La constitution de la nouvelle société nécessite la mise en place d'un nouveau comité des administrateurs et notamment la tenue d'élections pour les administrateurs représentant les salariés.

C'est pour cela que vous êtes consultés à nouveau, pour élire vos deux Représentants (un dans le collège « Ingénieurs & Cadres » et un dans le collège « Autres Salariés ») pour une durée de six ans.

Cette élection se déroulera, comme en 2007, uniquement sous la forme d'un vote par correspondance avec dépouillement électronique des bulletins de vote. Elle revêt en cette période d'incertitude une importance toute particulière.

En effet, les réunions de Comité des Administrateurs ne consistent pas seulement à se voir présenter des chiffres et des comptes, mais elles constituent un lieu privilégié où sont examinés et discutés les orientations stratégiques, les aspects concrets de notre organisation, de notre fonctionnement et des objectifs de l'Entreprise. Pour la **CFE-CGC**, les impacts sur l'emploi pour les années à venir restent toujours au cœur de nos préoccupations.

Les administrateurs salariés participent avec les mêmes pouvoirs que les autres membres représentants de la direction à toutes les réunions du Comité des Administrateurs.

Les Administrateurs salariés CFE-CGC sont les garants de la défense des intérêts des salariés lesquels ne sont pas toujours en adéquation avec une vision à court terme des actionnaires qui préfèrent un retour économique rapide. Nos représentants sont vos avocats !

AIRBUS traverse une période de profonde mutation, les Administrateurs ont à faire face à des remises en cause de périmètres et à des modifications de l'organisation sans précédent. En cela, le choix des candidats **CFE-CGC** est dicté par leur excellente connaissance de l'Entreprise. Ils y travaillent et ont l'expérience nécessaire pour pouvoir intervenir face aux évolutions proposées.

Très concrètement, votre représentant **CFE-CGC** sortant s'est attaché au cours de ces deux dernières années à :

- Défendre la présence des administrateurs salariés au niveau du « gouvernement » de l'entreprise Airbus France SAS et de la nouvelle entité Airbus Operations SAS face à une Direction peu encline à la maintenir car ne relevant pas d'un caractère obligatoire dans une société privée. Pour rappel, il n'existe pas de représentation des salariés au conseil de notre maison mère, Airbus SAS,
- Défendre et poursuivre les actions engagées pour le maintien à terme des compétences et de l'emploi, de l'efficacité et de la motivation des salariés face à une succession de nouveaux plans, visions et stratégies de nos dirigeants,




.../...

- Dénoncer le déséquilibre qui s'est créé au fil des ans, entre les quotes-parts de chaque pays, notamment entre les entités nationales,
- Dénoncer le niveau ridicule de la participation 2008 perçue en 2009.

La **CFE-CGC** n'a jamais fait le choix d'accompagner les changements impulsés par la Direction sur les seuls critères financiers mais continue à négocier les meilleures garanties sur les plans Industriel et Social, jusqu'au sein du Comité des Administrateurs de notre Entreprise. Mission que votre représentant sortant a su mener durant la mandature précédente.

Les Administrateurs salariés CFE-CGC prennent toutes leurs responsabilités en optant pour les choix qui préservent votre avenir.

La CFE-CGC présente donc à vos suffrages des candidats expérimentés, qui sauront défendre vos intérêts au sein du Conseil d'administration.

	Ingénieurs & Cadres	Autres Salariés
Titulaires	Patrick LECUYER  Toulouse	Michel GUINE  Saint-Nazaire
Remplaçants	Jean - Marc BODIN  Nantes	Joëlle PEBOSCQ  Toulouse

Votez et faites voter pour la Liste présentée par la CFE-CGC